

Livret d'accueil



Formation

Initiation approfondie au Maquillage Professionnel

1 semaine - 30 heures

Acquérir les connaissances et les compétences essentielles pour réaliser un maquillage harmonieux, apprendre les techniques de base pour préparer la peau, corriger le teint, maquiller les yeux et les lèvres, et explorer sa créativité pour développer son propre style de maquillage.

Bienvenue

Vous vous êtes inscrit(e)s, ou vous êtes sur le point de vous inscrire, à une session de formation proposée par notre école, nous vous en remercions.

Vous trouverez dans ce livret d'accueil, tous les renseignements nécessaire au bon déroulement du cursus que vous vous apprêtez à suivre :

1- La genèse et l'esprit de l'école

2- Contact

3- Nos locaux

4- Nos tarifs

5- La présentation de la formation

6- Public visé et débouchés

7- Les objectifs opérationnels

8- Les objectifs pédagogiques

9- Le programme

10- Les évaluations

11- Le règlement intérieur

12- Inscription administrative

1- L'école...un peu d'histoire

Au départ le but était de répondre par le maquillage aux demandes de personnes meurtries physiquement. La découverte de cet art me révéla. J'ai donc poursuivi l'intégralité du programme, ce qui m'amena sur les tournages de cinéma français et internationaux.

Pour mon 1er court Métrage j'ai eu la chance de travailler avec le réalisateur Gérard Corporon notre rencontre fut telle que nous poursuivons notre collaboration en le nommant Parrain de UP « Make Up Art Academy ». Il s'en est suivi un nombre incalculable de rencontres artistiques (Pierre Richard, Jérémy Banster, Liam Baty, Liane Foly, 12 Février, Arsene Jiroyan et j'en passe.

De défis tels que le Carnaval de Rio en 2019 ou j'ai eu l'honneur d'être sélectionnée et de faire partie des 10 maquilleurs sur 250 de «la commission de devant», récompense suprême nous avons gagné le 1 er prix de maquillage de cette année-là.

Il s'en est suivi l'ouverture d'un studio photo « Light UP 45 » en association avec Gilles Auteroches (photographe officiel de UP), dans lequel nous faisons aussi bien des scènes artistiques que des photos d'entreprises, notre fil rouge ? Rester soi-même.

Toutes ces expériences m'ont permis de vous proposer au travers de UP Make Up Art Academy de vous accompagner dans tous vos projets artistiques. J'ai voulu créer une structure où nous sommes libres de créer.

Mon rôle est de vous apprendre la technique, les secrets de ce métier, afin de vous donner la confiance nécessaire pour exceller dans celui-ci.

Raphaëlle MARCO

2- Nous contacter

Mme Raphaëlle Marco (gérante)



06-29-60-05-78



raphaellemarco@outlook.fr



upmakeupartacademy



up_make_up_art_academy_



<https://upmakeupart.com>

3- Nos locaux

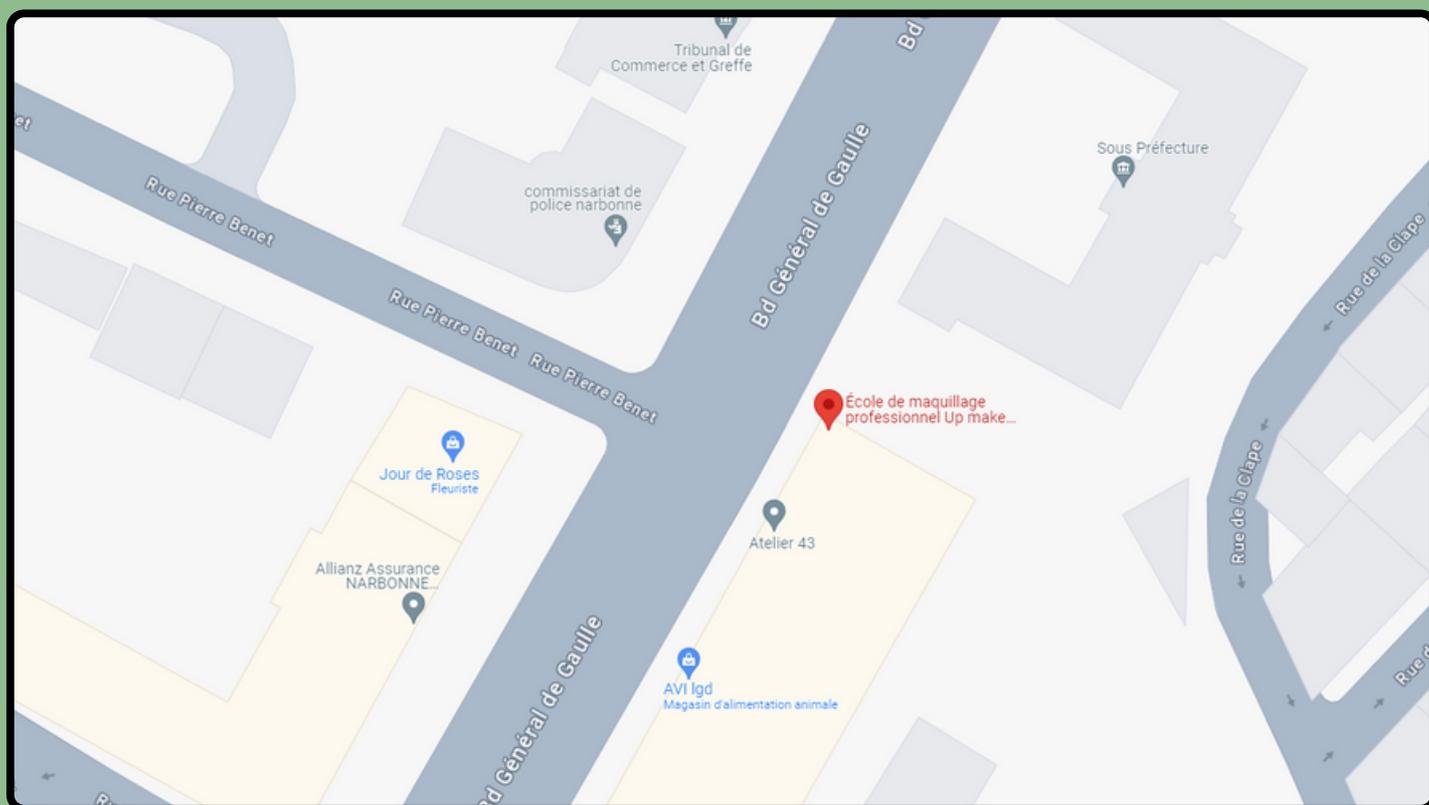
Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Pour nous rejoindre :

A pieds ou à vélo, au 43 Bd Général de Gaulle, 11100 Narbonne

En voiture, depuis l'autoroute A9 - Sortie 37 Narbonne-Est, direction Sous-Préfecture

En train, depuis la gare - Navette la Citadine #2 - Arrêt "La Poste"



Nos locaux de 60 m² sont entièrement équipés pour vous permettre de vous former dans les meilleures conditions possibles. Vous disposez de 7 postes de travail complets avec lumières à intensité variable, ainsi que d'un large choix de produits de maquillage professionnels. Un espace shooting est également à votre disposition pour mettre en valeur votre travail.

4- Les tarifs

Nous proposons une large gamme de formations pour répondre à tous vos besoins (kit de maquillage non inclus) :

- Formation Initiation au maquillage professionnel, 1 jour - 6 heures : à partir de 200€ H.T.
- Formation Initiation approfondie au maquillage professionnel, 1 semaine - 30 heures : à partir de 600€ H.T.
- Formation Maquillage mariée, 2 semaines - 60 heures : à partir de 1 200€ H.T.
- Formation Techniques de base du maquillage, 1 mois - 120 heures : à partir de 2 400€ H.T.
- Formation Mariage niveau expert, 2 mois - 240 heures : à partir de 3 400€ H.T.
- Formation Cinéma et petits FX, 3 mois - 360 heures : à partir de 4 680€ H.T.
- Formation Beauté/Mode/défilé, 6 mois - 640 heures : à partir de 5 700€ H.T.
- Formation Pro complète, 9 mois - 900 heures : à partir de 7 500€ H.T.

Ainsi que nos kits :

- Kit de démarrage du maquilleur pour les formations de 3 mois et moins : 390€ H.T.
(Prix public constaté 830€ T.T.C.) (34 produits comprenant maquillage et pinceaux)
- Kit complet maquilleur Pro, pour les formations courtes de maquillage artistiques :
tarif sur devis
- Kit maquillage effets spéciaux : tarif sur devis

N'hésitez pas à nous contacter pour définir avec vous votre projet professionnel ou personnel au plus près de vos attentes.

Formation Initiation approfondie au Maquillage Professionnel - 30 heures

5- Présentation de la formation

Bienvenue dans notre formation de base en maquillage, un voyage captivant de 30 heures qui vous initiera aux fondements de cet art envoûtant. Préparez-vous à plonger dans l'univers magique du maquillage, où chaque geste sera une découverte vers la création de looks sublimes.

Au cours de cette formation, vous apprendrez les principes essentiels du maquillage, des produits de base aux outils indispensables, en passant par les techniques d'application. Vous découvrirez les secrets d'un teint impeccable, en apprenant à préparer la peau, à appliquer le fond de teint et à fixer le maquillage pour un résultat naturel et durable.

Vous explorerez également les différentes techniques pour sublimer vos yeux, en apprenant à jouer avec les fards à paupières, l'eyeliner et le mascara. Vous découvrirez comment mettre en valeur vos lèvres, en choisissant les bonnes teintes et en créant des contours précis pour des looks audacieux ou plus doux.

Au-delà des techniques, vous comprendrez comment analyser les traits de votre visage et utiliser les techniques de maquillage pour souligner vos points forts et équilibrer votre apparence. Vous aurez l'occasion de pratiquer ces techniques lors d'exercices interactifs et de vous familiariser avec les produits et les outils utilisés par les professionnels.

Cette formation vous offrira une base solide pour explorer votre créativité et vous ouvrira les portes vers d'autres niveaux de maquillage. Elle est conçue pour vous donner les compétences et la confiance nécessaires pour commencer votre voyage dans l'univers infini du maquillage.

Rejoignez-nous dans cette aventure passionnante et laissez-vous guider par nos experts passionnés. Inscrivez-vous dès maintenant à notre formation de base en maquillage et laissez votre passion s'épanouir dans l'art de la beauté.

Formation Initiation approfondie au Maquillage Professionnel - 30 heures

6- Public visé et débouchés

Public visé

Les esthéticiennes : Elles peuvent proposer des cours de maquillage à leurs clients, ou proposer des maquillages de mariées et d'invitées à l'occasion de mariages.

Les coiffeurs : Ils peuvent proposer des forfaits mariages qui incluent un maquillage et une coiffure.

Les prothésistes ongulaires : Ils peuvent proposer des maquillages de fêtes pour les mariages ou les autres événements spéciaux.

Les particuliers : Ils peuvent apprendre les techniques de base du maquillage pour les mariages et les autres événements spéciaux.

Les futurs mariés : Ils peuvent apprendre à se maquiller pour leur mariage.

Les personnes qui souhaitent se reconverter professionnellement : Ils peuvent se former au métier de maquilleur professionnel spécialisé dans les mariages.

Les professionnels de la santé, tels que les aides-soignantes en EHPAD, sont de plus en plus conscients de l'importance du bien-être des personnes âgées. Cette formation leur permet de contribuer à ce bien-être en rendant les personnes âgées plus présentables pour leurs familles.

Débouchés

Pour pouvoir s'inscrire à la chambre des métiers en tant que maquilleur professionnel , vous devrez justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'univers de la beauté ou être titulaire du CAP esthétique.

La formation de maquillage de 30 heures est une formation complète qui permet d'acquérir des compétences en maquillage, que ce soit pour compléter un métier ou pour se lancer. Cette formation polyvalente permet d'acquérir de nouvelles compétences, que ce soit pour compléter un métier existant ou pour se lancer dans le monde du maquillage.

Elle est accessible à tous, quel que soit votre niveau de compétence en maquillage. Vous pouvez choisir de valider l'intégralité de la formation ou uniquement certains modules, en fonction de vos objectifs.

Cette formation vous permettra d'apprendre les bases du maquillage, ainsi que des techniques plus avancées. Vous pourrez ensuite mettre vos compétences en pratique dans le cadre de votre activité professionnelle ou personnelle."

Formation Initiation approfondie au Maquillage Professionnel - 30 heures

7- Objectifs opérationnels

- Acquérir les bases du maquillage : apprendre les techniques fondamentales de préparation de la peau, d'application du fond de teint, de correction des imperfections et de mise en valeur des traits du visage.
- Maîtriser les étapes essentielles du maquillage de base pour obtenir un résultat harmonieux et naturel.
- Comprendre la théorie des couleurs : approfondir ses connaissances sur la théorie des couleurs et son application dans le maquillage. Savoir choisir les bonnes teintes et nuances de maquillage en fonction de la carnation, du type de peau et de l'occasion.
- Maîtriser les techniques d'embellissement des yeux :: explorer différentes techniques pour sublimer les yeux, notamment l'application des fards à paupières, la mise en valeur des cils et la mise en forme des sourcils. Savoir créer des looks adaptés à chaque forme d'œil et à chaque style préférentiel.
- Créer des looks naturels et élégants : apprendre à réaliser un maquillage naturel qui met en valeur la beauté individuelle tout en restant discret. Maîtriser les techniques pour créer des looks élégants et sophistiqués adaptés à différentes occasions.
- Connaître les produits et les outils : se familiariser avec les différents types de produits de maquillage, leurs caractéristiques et leurs utilisations spécifiques. Savoir sélectionner et utiliser correctement les outils tels que les pinceaux, les éponges et les applicateurs.
- Pratiquer l'hygiène et la sécurité : apprendre et appliquer les normes d'hygiène et de sécurité essentielles pour garantir la santé et le bien-être des clients. Adopter les bonnes pratiques de nettoyage, de désinfection et de stockage des produits et des outils de maquillage.
- Développer des compétences en communication : acquérir des compétences en communication efficace pour interagir avec les clients, comprendre leurs besoins et leurs préférences. Être capable de conseiller et de guider les clients en matière de choix de maquillage en fonction de leurs désirs et de leurs caractéristiques individuelles.

Formation Initiation approfondie au Maquillage

Professionnel - 30 heures

8- Objectifs pédagogiques

- Connaître les bases du maquillage : acquérir une première approche des fondamentaux du maquillage, y compris la préparation de la peau, l'application du fond de teint, la correction des imperfections et la mise en valeur des traits du visage. Cela permettra aux apprenants de créer un maquillage de base réussi.
- Appréhender la théorie des couleurs : Explorer en profondeur la théorie des couleurs afin de comprendre comment les différentes teintes et nuances interagissent entre elles. Les apprenants apprendront à choisir les bonnes couleurs de maquillage en fonction de la carnation et du type de peau pour créer des looks harmonieux.
- Apprendre les techniques d'embellissement des yeux : acquérir les notions de base des techniques avancées pour sublimer les yeux, telles que l'application des fards à paupières, la définition des cils et des sourcils, et l'utilisation d'eyeliners. Les apprenants pourront ainsi créer des regards captivants et expressifs.
-
- Créer des looks naturels et élégants : Développer la capacité de créer des looks de maquillage naturels et élégants qui mettent en valeur la beauté naturelle du visage. Les apprenants apprendront à sublimer les traits du visage tout en conservant un aspect frais et léger.
- Comprendre les produits et les outils : se familiariser avec les différents produits de maquillage disponibles sur le marché, ainsi qu'avec les outils essentiels tels que les pinceaux, les éponges et les applicateurs. Les apprenants apprendront à choisir les produits et les outils adaptés à chaque étape du maquillage.
- Pratiquer l'hygiène et la sécurité : acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour appliquer les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en matière de maquillage. Cela inclut le nettoyage des pinceaux, la désinfection des produits et la prévention des infections cutanées.
- Développer des compétences en communication : renforcer les compétences en communication et en conseil pour interagir efficacement avec les clients. Les apprenants apprendront à écouter attentivement les besoins des clients, à leur fournir des recommandations personnalisées et à les guider dans leurs choix de maquillage.
- Expérimenter avec différents styles : encourager l'exploration et la créativité en permettant aux apprenants d'expérimenter différents styles de maquillage, tels que le maquillage de jour, le maquillage de soirée et le maquillage thématique. Cela leur permettra d'élargir leur répertoire et de développer leur propre style artistique.
- Préparer les bases pour des formations plus avancées : établir une base solide dans le domaine du maquillage qui permettra aux apprenants de poursuivre des formations plus avancées. Les compétences et les connaissances acquises lors de cette formation seront essentielles pour développer des compétences spécialisées et se spécialiser davantage dans le domaine.

9- Le programme

Module 1: Introduction au maquillage (4 heures)

- Les bases du maquillage : préparation de la peau, application du fond de teint, correction des imperfections.
- Théorie des couleurs : compréhension des teintes et nuances en fonction de la carnation et du type de peau.
- Pratique : réalisation d'un maquillage naturel et frais.

Module 2: Maquillage des yeux (6 heures)

- Techniques d'embellissement des yeux : application des fards à paupières, mise en valeur des cils, mise en forme des sourcils.
- Pratique : création de différents looks pour les yeux, du plus simple au plus audacieux.

Module 3: Techniques avancées de maquillage (6 heures)

- Maquillage sophistiqué : création de looks élégants pour des occasions spéciales.
- Utilisation de produits et outils spécialisés : pinceaux, éponges, applicateurs.
- Pratique : réalisation d'un maquillage sophistiqué mettant en valeur les traits du visage.

Module 4: Hygiène et sécurité en maquillage (2 heures)

- Bonnes pratiques d'hygiène : nettoyage des pinceaux, désinfection des produits.
- Prévention des infections cutanées liées au maquillage.

Module 5: Communication et conseil en maquillage (4 heures)

- Compétences en communication : interagir avec les clients, comprendre leurs besoins.
- Conseils personnalisés en maquillage : recommandations adaptées à chaque individu.

Module 6: Exploration créative (4 heures)

- Expérimentation de différents styles de maquillage : maquillage de jour, maquillage de soirée, maquillage thématique.
- Pratique : création de looks créatifs en utilisant des techniques apprises.

Module 7: Évaluation et consolidation des compétences (4 heures)

- Évaluation pratique : réalisation d'un maquillage complet sous la supervision des formateurs.
- Récapitulatif des connaissances acquises et conseils pour poursuivre la pratique et le perfectionnement.

10- Les évaluations

Évaluation des compétences acquises après chaque module sous forme de projet.

L'apprenant devra réaliser un ou des maquillages en lien avec les spécificités de chacun d'entre eux. Afin de garantir que les apprenants se sentent guidés et puissent se réajuster.

L'évaluation finale sera composée de :

- Etude de cas
- Simulation en situation professionnelle avec soutenance orale
- Prestation de maquillage en situation réelle sur modèle

Veillez noter que le programme de formation est sujet à des ajustements éventuels en fonction des besoins pédagogiques et des contraintes logistiques. Tout changement sera communiqué et discuté avec les participants afin de garantir une expérience de formation enrichissante et conforme aux objectifs initiaux.

11- Le règlement intérieur

Règlement conforme au Décret du 23 octobre 1991

ARTICLE 1 : REGLEMENT

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L 6352-4 et R-6352-1 à R 6352-15 du Code du Travail.

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 : HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires et légales.

Chacun doit veiller à garder ces équipements aussi propres que possible. Les emballages doivent être jetés dans les poubelles.

L'école est située dans une rue commerçante, les stagiaires sont tenus de respecter le voisinage, notamment en matière de stationnement et de bruit.

Il est impératif de respecter la propreté aux abords de l'école, des poubelles sont mises à disposition des stagiaires.

En cas de maladie contagieuse l'élève peut se voir refuser l'accès en cours. Il devra présenter un certificat médical pour réintégrer l'école. En cas d'urgence médicale l'école contacte le SAMU qui prendra l'élève malade en charge. L'école ne délivre aucun médicament.

ARTICLE 3 : CONSIGNES INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux du centre de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions de la représentante habilitée du centre de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant du centre de formation.

ARTICLE 4 : DISCIPLINE GENERALE

L'élève doit avoir son propre matériel de maquillage et prendre soin du matériel et des accessoires de l'école. Tout matériel de l'école endommagé par l'élève devra être remplacé.

L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, dégradations de biens personnels. En cas de maladie du professeur, les cours seront reportés.

L'école n'est pas équipée pour recevoir les élèves le temps de la pause de midi, les repas doivent se prendre à l'extérieur.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- Du fumer dans les locaux mis à disposition pour le stage et pendant les heures de stages, toute personne qui fume doit avoir les mains et l'haleine sans odeur,
- De vapoter,
- De téléphoner pendant les heures de stage, les téléphones doivent rester éteints,
- D'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, ou sous effet de produits stupéfiants,
- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ou toute autre substance prohibée par la loi,
- De quitter le stage/la formation sans motif,
- D'emporter quelque objet sans autorisation écrite
- Une tenue vestimentaire correcte est exigée.

ARTICLE 5 : ASSIDUITE DU STAGIAIRE

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations, tant à l'école que pendant les stages extérieurs.

- Horaire de formation :

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par le centre de formation. Le non-respect des horaires peut entraîner des sanctions.

Suivant les thèmes travaillés l'élève peut avoir fini plus tôt ou plus tard sur l'horaire prévu. Congés scolaires communiqués en début d'année. Les élèves travaillent en binôme.

- Absences, retards ou départs anticipés :

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir le centre de formation et s'en justifier.

Toute absence non justifiée par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

De plus, il est porté à l'attention des stagiaires que des absences peuvent entraîner la non validation de la formation.

- Maladie et accident :

En cas de maladie ou d'accident, le stagiaire doit prévenir le centre de formation dans la journée. Un absentéisme de plus de 2 jours doit être justifié par un certificat médical dans les 24 heures. Un taux d'absentéisme trop élevé interdira l'accès à la présentation de l'examen de fin d'année.

- Formalisme attaché au suivi de la formation :

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émergence au fur et à mesure du déroulement de l'action.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation à transmettre, selon le cas à l'organisme de formation qui finance l'action.

ARTICLE 6 : SANCTIONS

Tous agissements considérés comme fautif, vol, agression feront l'objet de sanctions par la direction. Un avertissement oral préalable sera retranscrit par écrit et envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'exclusion définitive de la formation sera prononcée, après 2 avertissements écrits, sans aucun remboursement financier.

Tout règlement financier échelonné doit être réglé avant le 3 du mois, sinon l'élève se verra refuser l'accès à la formation.

ARTICLE 7 : GARANTIES DISCIPLINAIRES

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

ARTICLE 8 : INFORMATION FINANCEUR

La directrice de l'école informe l'employeur et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

ARTICLE 9 : LES STAGES

Les stages s'effectueront en fonction de la demande et disponibilité des professionnels avec un roulement parmi les élèves. L'élève est encouragé à effectuer ses propres recherches.

Ne sont acceptés que les stages de courte durée, se déroulant, si possible, en dehors des horaires des cours. De préférence en soirée, week-end et vacances scolaires. Tous les stages font l'objet d'une convention que l'élève doit faire signer.

Tout élève sortant de l'enceinte de l'école est sous sa seule responsabilité. Lors des déplacements, des sorties ou des stages organisés par l'école, l'élève doit justifier d'une assurance de responsabilité civile.

ARTICLE 10 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Les stagiaires peuvent faire toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur. Ces suggestions ou réclamations devront être adressées à l'ordre de Mme Raphaëlle MARCO, directrice de l'école par courrier ou email.

ARTICLE 11: PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les outils et les ustensiles doivent être utilisés sous supervision du formateur, en respectant les consignes de sécurité.

Les utilisateurs sont tenus de consacrer le temps nécessaire au rangement et au nettoyage du matériel et des locaux après usage.

Tout accident survenu au cours de la formation, doit être immédiatement signalé au responsable de la formation, par la victime ou par les témoins de l'accident.

Le document unique de sécurité est à disposition, il conserve et prévient les risques professionnels.

ARTICLE 12 : CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les stagiaires ont une obligation de discrétion sur les informations qu'ils pourraient recueillir sur le centre de formation ou tout autre organisme avec lesquels ils sont en relation dans le cadre de leur formation.

Les documents mis à la disposition des stagiaires sont protégés avec des droits d'auteurs. Par conséquent, la reproduction, la diffusion ou la communication au public sans l'autorisation expresse préalable du centre de formation ou ayants droits sont consécutifs de contrefaçon et passible de sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 13 : PUBLICITE DU REGLEMENT

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (à l'inscription définitive).

12- Inscription administrative

Méthode de sélection des stagiaires :

- 1er entretien téléphonique, mail ou physique afin d'échanger et d'aiguiller le candidat sur son choix.
- 2ème entretien téléphonique, mail ou physique afin de valider avec le candidat le choix et les dates de session de formation.

Echanges administratifs et communication des pièces de rentrée :

- Convention de formation
- Programme de formation
- Règlement intérieur
- Pièce d'identité

Emploi du temps :

Tous les cours sont organisés en présentiel du lundi au vendredi aux horaires suivantes : de 9h00-12h00 / 13h30-16h30.

Les horaires et jours de cours peuvent être adaptés selon la formation pour faciliter l'accès aux professionnels en activité

Outils pédagogiques :

Chaque stagiaire faisant son entrée en formation, reçoit un support de cours papier et bénéficie d'un accès aux postes de travail, espace shooting et matériel de maquillage.

